

# Projet de modifications de la circulation

## Plusieurs enjeux amènent à questionner le plan actuel de circulation

- >Sécurisation des croisements avec certains carrefours propices à la collision ou dans lesquels les manœuvres sont difficiles.
- >Partage des voies de circulation pour faciliter les mobilités « douces » : piétons, vélos, poussettes.
- >Augmentation du nombre de places de stationnement qui font défaut à certaines occasions.
- >Limitation de poids sur des voies qui ne sont pas dimensionnées pour une circulation à double sens ou qui ne disposent pas d'une structure de chaussée suffisante.

## La proposition de la commission Aménagement est la suivante :

- Les rues Jeanne d'Albret, de la Fontaine, de la Poterne et de la Prison passeraient à sens unique.
- Le sens de circulation dans la rue de l'Abreuvoir au niveau de la place d'Armes serait inversé. Le stop serait déplacé rue Saint-Antoine (au coin du Petit Bistrot).
- La rue de la Poterne serait interdite à la circulation entre la Place Darralde et la rue Saint-Germain.
- Le chemin de la Biasse serait interdit aux véhicules d'un poids supérieur à 3,5 tonnes.
- Les escaliers menant au Gave depuis les tennis et le long du larroder seraient réhabilités.
- Une réflexion est en cours pour la mise en sens unique du chemin des Lauriers entre l'espace de loisirs et la voie d'accès au lotissement Darralde.

## Dites-nous en plus...

Votre **nom et prénom** : .....

Votre **numéro de téléphone** pour vous joindre : .....

Vos **observations** sur les propositions : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

À déposer dans la boîte aux lettres de la mairie  
**jusqu'au 13/03/2021**